



## Maladie professionnelle

-----  
Par Jen95

Bonjour

Je suis reconnue en maladie professionnelle depuis le 12/02/2018. J'ai eu un arrêt maladie de 1 mois et demi après mon accident. À ma reprise le médecin du travail m'a prescrit des restrictions médicales que mon employeur n'a pas suivies. Après plusieurs relances du médecin du travail en demandant de changer de poste et de me trouver un poste adapté rien n'a été fait. Le 27 janvier 2020 je n'arrivais plus à travailler et j'ai dû m'arrêter depuis ce jour je n'ai pas pu retourner au travail et je suis en arrêt maladie professionnelle reconnue travailleur handicapé. Mon état c'est largement aggravé dû à la non prise en charge de mon employeur de mes restrictions. Je souhaiterais connaître les recours envers mon employeur pour mon état actuel.

Merci d'avance

Cordialement

-----  
Par chance

saisir les prud'hommes et vous rapprochez d'un syndicat de votre branche professionnelle sans en parler à vos ex collègues avec lesquels vous seriez toujours en contact. Votre ex patron ne doit pas être mis au courant de votre projet de l'attaquer devant les prud'hommes